

**DEMANDE DE CONTROLE DE LA CONFORMITE
DU RACCORDEMENT AU RESEAU
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
DANS LE CADRE D'UNE VENTE**

PROPRIETAIRE ou son représentant si société ou succession (destinataire du rapport de contrôle et de la facture)

Madame Monsieur SCI Indivision :

Nom Prénom (ou raison sociale) :

Date de naissance : .../.../..... Lieu de naissance : N° Département :

N° SIRET (si société ou organisme) :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Personne présente sur les lieux lors du contrôle :

Propriétaire Agence immobilière Notaire Autre (à préciser) :

Nom Prénom :

Téléphone (obligatoire) : Mail :

ADRESSE DE L'IMMEUBLE A CONTROLER

Adresse :

Code Postal : Commune :

Références cadastrales : Section : N° de parcelle(s) :

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

Type d'immeuble : maison individuelle appartement bâtiment industriel, artisanal ou commercial, etc
 immeuble collectif → nombre de logements : Autre (à préciser) :

Présence de fosse septique : oui non ne sait pas

Eléments sanitaires	Nombre de points d'arrivée d'eau déclaré
✓ WC / Lave-mains	
✓ Cuisine	
✓ Salle de bain / Salle d'eau	
✓ Chambres (avec éléments sanitaires)	
✓ Buanderie / Arrière cuisine / Cellier	
✓ Garage / Sous-sol / Cave	
✓ Bâtiment annexe à l'habitation	
Total	

CONTROLE PRECEDENT

Un contrôle a-t-il déjà été réalisé ? oui non ne sait pas

Si oui, à quelle date ?

Des travaux de mise en conformité ont-ils été réalisés ? oui non

INTERVENTION DU SERVICE

- ✓ **ATTENTION le contrôle pourra être réalisé uniquement si tous les points d'eau sont accessibles.**
- ✓ La boîte de branchement et les regards privés devront être dégagés, accessibles, non enterrés et non scellés.
- ✓ L'alimentation en eau doit être disponible. Si ce n'est pas le cas, prévenez nos services.

Ce contrôle donne lieu à un rapport qui sera envoyé au propriétaire dans un délai de 15 jours à compter de la date de visite.

Ce rapport précise les conditions de desserte et de raccordement de l'immeuble aux réseaux publics d'assainissement (séparation des eaux usées et des eaux pluviales).

Ce contrôle ne porte pas sur la qualité des installations privatives et ne sert pas à identifier avec certitude la présence ou non de fosse septique, ni les défauts de structure cachés tels que les inversions de pente, obstruction partielle, écrasement, casse, déboîtement...

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Je, soussigné(e)

- ✓ Sollicite la réalisation d'un contrôle de la conformité du raccordement au réseau d'assainissement ;
- ✓ S'engage à régler à réception de la facture la somme de **100,00 € HT** (soit 120,00 € TTC) conformément à la tarification 2026 (approuvée en Conseil d'Administration du 16 décembre 2025 et valable jusqu'au 31 décembre 2026). **Ne pas joindre de chèque au présent formulaire.**

Fait à

Le

Signature du propriétaire, précédée de la mention « Lu et approuvé »

Date du rdv :

Vous pouvez être informé(e) sur l'utilisation de vos données personnelles via la rubrique « Politiques de confidentialité » de notre site web : www.poledeseaux.fr